

Carte d'identité du SMBVAS

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec est un EPCI avec 1 comité syndical (39 membres) et 1 bureau (7 membres)

31 communes —
5 communautés de communes —
38 000 habitants —
Surface : 214 km² —
Linéaire de rivière : 18 km —
Programme de près de 3 Millions d'€ —
pour la prévention du risque inondation



Pour en savoir plus : www.smbvas.fr



Qu'est-ce que le SMBVAS ?

Les missions

Prévenir le risque inondation

C'est la mission initiale du SMBVAS lors de sa création suite aux inondations catastrophiques des années 90-2000



Inondation dans la vallée



Ouvrage en eau

Préserver les milieux

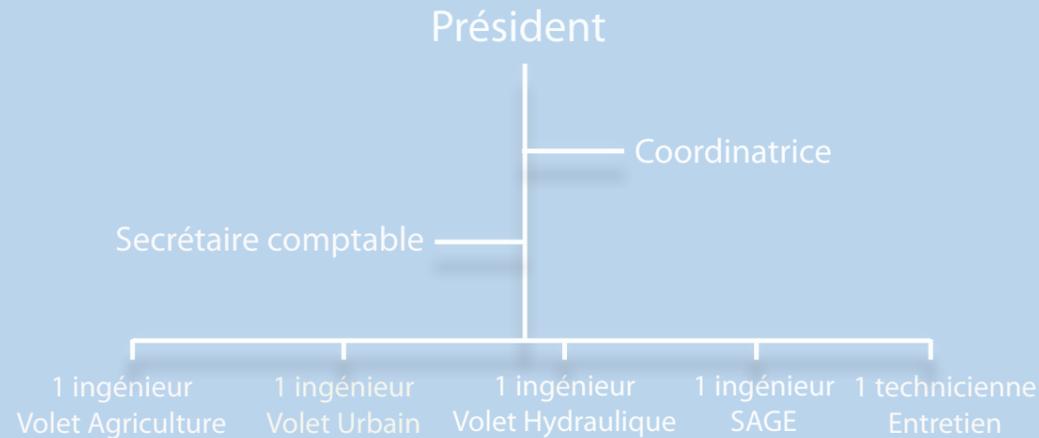
humides et la ressource en eau

Une nappe d'eau souterraine et des rivières fragiles qu'il est apparu nécessaire de protéger.



La rivière de l'Austreberthe

Une équipe au service du territoire



Les financeurs



Syndicat Mixte du Bassin Versant l'Austreberthe et du Saffimbec
116 Grand'Rue - 76570 Limésy / secretariat@smbvas.fr
Tél : 02 32 94 00 74 / Fax : 02 32 94 00 78



Communication avec la Presse

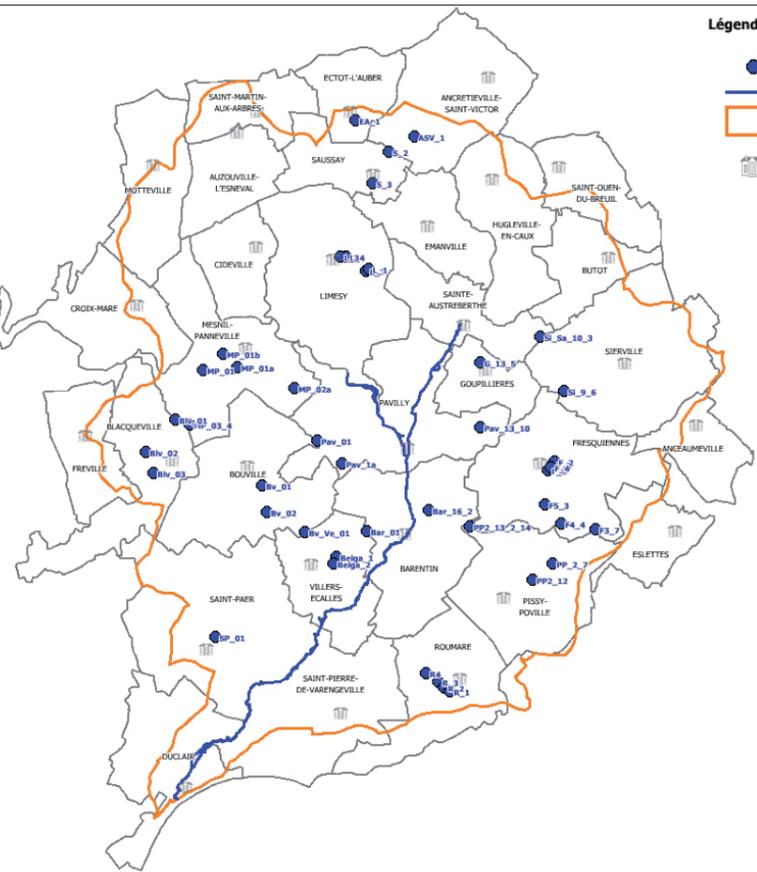
Sensibiliser les acteurs du territoire

Un travail fondamental de sensibilisation pour préparer le monde de demain

Le territoire

- Classé TRI : Territoire à Risque Inondation Important avec des ruissellements de type torrentiel.

- Légende**
- Ouvrage du SMBVAS
 - Rivière
 - Limite du bassin versant
 - Localisation du centre-bourg



Qu'est ce qu'un Bassin Versant ?

Un bassin versant est un territoire dans lequel l'ensemble des pentes sont inclinées vers un même cours d'eau et y déversent leurs eaux de ruissellement.

Une goutte d'eau de pluie tombant sur le bassin versant de l'Austreberthe atteindra tôt ou tard son exutoire : la confluence avec la Seine à Duclair.

Le bassin versant constitue donc un ensemble cohérent pour la gestion des ressources en eaux superficielles et en particulier pour gérer les problèmes de ruissellements.

Les publics

Le Syndicat de Bassin Versant est au service :

Des élus,
des professionnels
(Agriculteurs, aménageurs, etc.),
du grand public, des scolaires...

Ruissellement et débordement des rivières

Des inondations récurrentes lors de décennies pluvieuses (dont les plus récentes : juin 97, décembre 99, mai 2000). Toutes les communes ont connu au moins 2 déclarations de catastrophe naturelle.



Route emportée (source : DIREN)

Erosion

Des sols fragiles, très sensibles à l'érosion, des coulées de boue fréquentes.



Coulée de boue dans une parcelle agricole

Territoire en perpétuelle évolution

En 15 ans, multiplication des constructions par 2 et réduction de moitié des prairies.



Une prairie



Ouvrage d'un lotissement à Blacqueville

Dégradation de la qualité des milieux aquatiques

Des rivières qui ne supportent pas l'envasement pour le développement de la faune et de la flore.

Des mares nombreuses en voie de disparition.



Un saumon dans l'Austreberthe (Source ONEMA)

Dégradation de la qualité de l'eau souterraine

Des zones privilégiées d'engouffrement des eaux comprenant des polluants : les bétouires



Bétouire dans une parcelle cultivée

Les actions

Planter une véritable culture du risque :

- Réduction de la vulnérabilité du bâti -
- Opérations de sensibilisation des différents publics -
- Elaboration de plans communaux de sauvegarde (PCS) -
- Avis de vigilance (alerte) -



Impasse du Glu

Construire et gérer un parc d'ouvrages hydrauliques et leur surveillance (instrumentation)

- 45 ouvrages qui gèrent 275 000 m³ -
- Un entretien et une surveillance de ces ouvrages -
- Des dispositifs de suivi en période de crise -



Echelle colorée dans un ouvrage (Fresquiennes)

Aménager l'urbain sans aggraver les inondations :

- Avis techniques sur les projets d'urbanisme -
- Suivi des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) -
- Suivi des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) -
- Suivi du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), etc -



Bassin Urbain

Aménager durablement le territoire rural

- Avis sur les retournements d'herbages -
- Promotion des aménagements type haies, fascines, etc -
- Reconquête des mares -



Coulée de boue en parcelle agricole